

SESSION CRIMINELLE

Des agents de police à la barre



Sept des huit personnes inculpées dans l'affaire « Mère Alice » /Adiac

Le procès du capitaine de police Romuald Manounou dit Morgan s'ouvre le 19 août prochain au Palais de justice de Brazzaville, dans le cadre de la session criminelle qui a débuté le 7 août dernier.

Deux sous-officiers supérieurs et des civils écroués suite à un braquage vont également répondre devant les juges des chefs d'accusation de vol qualifié, association des malfaiteurs, détention illégale d'armes et munitions de guerre, complicité de coups et blessures volontaires dans l'affaire dite « Mère Alice ».

Page 5

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE KARATÉ

Le Congo déclaré forfait



Les Diables rouges karatékas ne prendront pas part aux championnats d'Afrique de la discipline dans les catégories seniors, juniors et cadets qui se disputent du 14 au 20 août à Casablanca, au Maroc, par manque de moyens financiers.

C'est la deuxième fois consécutive que les Congolais déclarent forfait à une compétition continentale pour le même motif, alors que le karaté fait partie des disciplines sportives qui honorent le pays à l'extérieur.

Page 16

HANDBALL

Asoc et Etoile du Congo sacrés champions

Les clubs Asoc (dames) et Etoile du Congo (hommes) ont remporté la 21e édition du championnat national juniors de handball organisée du 4 au 14 août à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza. Tenante du titre, Etoile du Congo s'est imposée en finale face à Jeunesse sportive de Ouenzé (23-22). De son côté, Asoc a battu US Renaissance sur la marque de 12 buts contre 10.

Page 12

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Comblent le déficit en personnel enseignant



Le ministre parlant des nouvelles recrues 2023

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a assuré que toutes les recrues de l'exercice 2023 interviendront dans les salles de classe pour combler le

déficit en personnel enseignant. « Je tiens à dire aux candidats qui postuleront au recrutement à partir de cette année qu'ils vont tous servir dans les salles de classe », a-t-il soutenu.

Page 6

EDITORIAL

Echéances

Page 2

ÉDITORIAL

Echéances

Le handball congolais est en train de retrouver progressivement la place qui était la sienne. Les derniers résultats obtenus par les Diables rouges seniors dames en témoignent. Les Congolaises ont trouvé la bonne formule pour remonter sur le podium au terme de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) disputée en 2022 au Sénégal.

C'est une bonne nouvelle, car en plus d'une médaille de bronze qui marque leur retour au tout premier plan, les Diables rouges se qualifient pour la deuxième fois consécutive à la phase finale des championnats du monde prévus du 28 novembre au 17 décembre au Danemark. Une performance à entretenir puisqu'à travers elle le Congo participera aussi en Angola au mois d'octobre au tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques (JO) de Paris 2024 qui mettra aux prises les quatre meilleures sélections africaines issues de la dernière CAN.

Pour les futures échéances, l'appétit reste intact surtout quand il s'agit de relever le défi de la qualification aux JO, un objectif majeur de la Fédération congolaise de handball. Mais il faut à tout prix inverser la tendance : cela fait en effet plus de trois décennies que le handball congolais n'a pas participé à la compétition alors qu'il est le seul sport collectif congolais à avoir réalisé cet exploit en 1980.

Sur la route de Paris 2024, seul le leader sera sélectionné. Ce n'est pas tout car il y a une forte probabilité que le second dispute les matches de barrages pour le rejoindre. Malheureusement, force est de constater que le Congo ne prépare pas ces deux échéances capitales dans les conditions souhaitées. Dans le sport d'aujourd'hui, il n'y a pas d'autre secret qu'un investissement financier conséquent pour obtenir les résultats.

Les Dépêches de Brazzaville

63^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

Rencontre entre compatriotes à Château-Thierry

Les membres de la cellule du parti politique Action permanente pour le Congo (APC) ont retenu la date du 15 août et célébré leur attachement au Congo, une occasion de réaffirmer et maintenir un lien avec leur pays d'origine.



APC Château-Thierry, 15 août 2023, festivités de la fête de l'indépendance du Congo/Adiac

De Château-Thierry, dans un restaurant de la place, drapeau vert-jaune-rouge en décor, les militants de l'APC, autour de Kévin Léonce Baouidi, ont exprimé leur fierté d'être Congolais et ont marqué la journée de la célébration de l'indépendance par une rencontre entre compatriotes ayant permis de recréer une ambiance festive et chaleureuse à l'image des célébrations congolaises.

Au menu de cette journée, en partage et en sou-

venir du Congo, des repas conviviaux concoctés avec des plats traditionnels congolais, des jeux et des activités ludiques, ainsi que des causeries-débats pour perpétuer, d'une manière ou d'une autre, les valeurs humanistes de la social-démocratie de leur parti de la majorité présidentielle, fondé par Rodrigue Malanda Samba, et dont la devise est «Espoir, volonté, action».

Marie Alfred Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PARLEMENT

Ratification de la charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation

L'Assemblée nationale et le Sénat ont approuvé, le 11 août, la ratification de la Charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local.

Adoptée lors de la 23e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine le 27 juin 2014 à Malabo, en Guinée équatoriale, cette charte a pour objectif de promouvoir, protéger et stimuler la décentralisation, la gouvernance locale et le développement local en Afrique.

Il est question de mobiliser les ressources et d'assurer le développement économique local pour éradiquer la pauvreté en Afrique, de guider l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques de décentralisation, de gouvernance locale et de développement local au niveau continental.

Elle a aussi pour but de promouvoir la participation de la société civile, du secteur privé et de la population aux initiatives de décentralisation, de gouvernance locale et de développement local. Elle prévoit en son sein les modalités de sa mise en œuvre au niveau de chaque Etat partie ainsi que les clauses de sauvegarde, le règlement des litiges, la signature, la



Juste Désiré Mondelé

ratification, l'adhésion, l'entrée en vigueur, les amendements et leur dépôt.

Pour le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, qui a défendu le dossier au niveau des deux chambres, il s'agit d'avoir en partage une vision commune pour la décentralisation et le développement local des territoires africains.

Il est aussi question, pour les chefs d'Etat, à travers cette

charte, que soient créés tous les mécanismes d'échange, de partage d'expérience en matière de décentralisation. Pour le Congo, qui a une législation abondante en matière de décentralisation, a rappelé le ministre, cette charte va apporter des changements au niveau des commissions techniques en charge de cette question pour bénéficier de certaines activités de cette commission. Mais il faut au préalable ratifier la charte.

« Il y a des organisations comme la CGUA qui apporte un appui en matière de formation, de renforcement des capacités, en matière d'appui d'aide aux gouvernements... Cette charte permet aussi à nos collectivités, à nos associations nationales de bénéficiaires de tous les atouts y relatifs. Il convient donc d'impulser le développement qui viendrait des collectivités locales. Il était donc temps pour notre Parlement de donner son quitus pour cette charte », a conclu Juste Désiré Mondelé.

Jean Jacques Koubemba

PASSAGE AU BUDGET-PROGRAMME

Les ministères pilotes préparent leurs outils de programmation

Le ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public a ouvert, le 16 août, au grand hôtel de Kintélé dans le Pool, un atelier interministériel consacré à l'élaboration des plans stratégiques et outils de programmation budgétaire des ministères.

Des experts venus des ministères sectoriels participent à l'atelier dont les travaux ont été ouverts par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Jusqu'au 18 août, ils vont élaborer les plans stratégiques et les outils de programmation budgétaire de six ministères pilotes devant implémenter; dès le 1er janvier 2024, le budget en mode programme. Il s'agit notamment des ministères des Enseignements général et technique, de la Santé et de la Population, du Budget et du Portefeuille public, de l'Economie et des Finances, du Plan et de la Statistique.

Il s'agit d'une réforme économique engagée par le gouvernement dans le but d'améliorer la gestion des finances publiques, conformément à la loi organique n°36-2017, relative aux lois de finances. « Le glas du budget dit « de moyens » a sonné pour le passage dès le 1er janvier 2024 à l'application progressive de la réforme du budget-programme. Une démarche structurée et rigoureuse nous obligeant à faire preuve de cohérence avec pour objectif de garantir la cohésion collective des politiques publiques ministérielles et leur alignement au plan national de développement », a souligné le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé.

Le ministre a rappelé que la loi organique susmentionnée, relative aux lois de finances, dispose que tout ministre ou toute autorité responsable d'une institution constitutionnelle, en tant qu'ordonnateur des dépenses publiques, a l'obligation de produire annuellement un compte administratif à la Cour des comptes et de discipline budgétaire pour justifier les opérations effectuées par son département. Aussi, a précisé Ludovic Ngatsé, le gouvernement aura dorénavant l'obligation de soumettre à la certification de la Cour des comptes un compte général de l'Etat, comprenant la balance générale consolidée des opérations de l'Etat. Saluant la tenue de cet atelier, le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a affirmé que cette réunion constitue une étape cruciale dans la migration du Congo vers le budget programme.

Firmin Oyé

FORMATION EN APICULTURE PROFESSIONNELLE

Les apprenants reçoivent leurs diplômes

La première session de formation en apiculture professionnelle, organisée du 30 juin au 30 juillet au lycée technique industriel 1^{er} Mai de Brazzaville, a congratulé une dizaine d'étudiants.

Les apprenants ont récemment reçu des certificats d'aptitude professionnelle en apiculture des mains du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Eboomé, du promoteur de la première école en apiculture professionnelle au Congo, le sénateur Juste Justin Goma Gabou, ainsi que d'autres personnalités. La formation professionnelle, qualifiée de haut niveau, a été assurée par des experts du Centre de formation en apiculture professionnelle (CFAP-YA-DIY) sur la thématique « L'apiculture en sept étapes essentielles ».

Les apprenants ont suivi pendant un mois des enseignements théoriques partant des généralités sur l'élevage des abeilles mellifères, des outils et équipements apicoles. Ils ont aussi été formés sur les sept grandes étapes apicoles et leurs différentes tâches pratiques. Les étudiants ont, par ailleurs, passé des heures sur le terrain de la pratique apicole dans le district d'Ignié, plus précisément dans le village la « Ferme » et ont eu des évaluations écrites.

Ils ont à la fin de la formation traduit leur gratitude à l'endroit des formateurs venus de Pointe-Noire



Les officiels posant avec les étudiants Adiac

pour mettre à leur disposition un métier clé en main permettant aux uns et aux autres de se prendre en charge, de créer une source de revenu transmissible et des emplois en milieu juvénile. Prenant l'engagement de traduire dans les faits la formation reçue, la première promotion s'est dit désormais capable de protéger l'abeille dans son environnement végétal. Ils se sont ensuite félicités de la vision protectrice de l'environnement du promoteur de faire de l'élevage de

l'abeille mellifère une réalité palpable. Le but étant de faire bénéficier à la jeunesse un métier à part entière pour la sortir de la précarité et du chômage endémique pour le grand bien des équilibres économiques du pays.

Remerciant le gouvernement pour avoir mis à leur disposition des structures fiables d'apprentissage, les bénéficiaires ont appelé à la conscience collective des citoyens congolais de tout bord. « Vous ne regretterez jamais des avantages multiformes

que nous offre l'apiculture, comme une opportunité créatrice d'emplois, pour le bien-être de nos familles, de notre société et enfin de l'économie de notre pays. Nous, étudiants de la première promotion en apiculture professionnelle, avons fait un choix judicieux de portée mondiale, celui de la préservation de l'environnement, du développement durable », ont-ils conclu.

Juste Justin Goma Gabou a, de son côté, exhorté les bénéficiaires

à exercer avec fermeté, volonté et amour cette activité qui leur rendra autonome. Selon lui, la présence du ministre de l'Enseignement technique et professionnel à la cérémonie de remise des certificats d'aptitude professionnelle en apiculture est un signe d'encouragement pour appuyer un secteur prometteur de l'économie nationale mais méconnu des pouvoirs publics. « Vous nous avez ouvert les portes de vos établissements pour former les futurs apiculteurs. Mon rêve est de voir plusieurs apiculteurs formés dans les collèges et lycées techniques et ailleurs exerçant leurs activités avec amour et passion pour des résultats tangibles », a souhaité le promoteur du projet.

Le ministre Maguessa a, pour sa part, salué l'initiative et assuré le CFAP-YA-DIY et les étudiants finalistes du soutien du gouvernement. Il a exhorté ces derniers à capitaliser sur les acquis de cette formation afin d'intéresser d'autres Congolais à la fabrication professionnelle du miel tout en protégeant l'environnement et en contribuant à la diversification économique.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

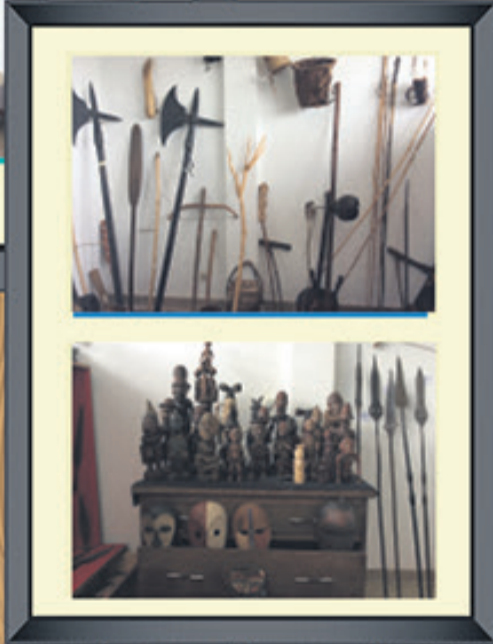
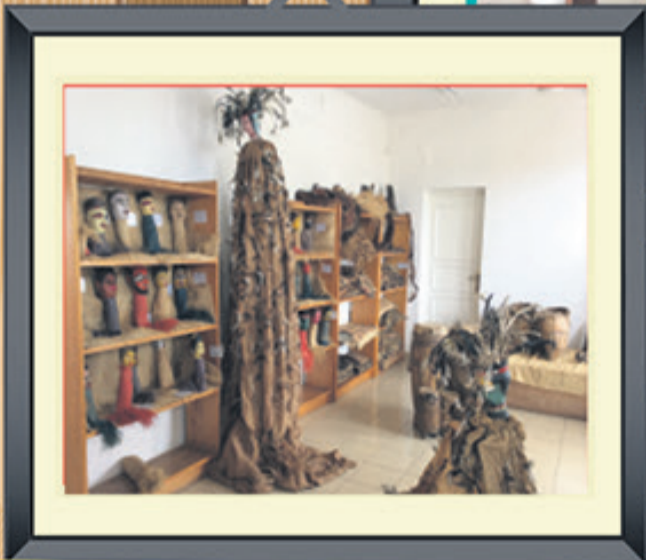
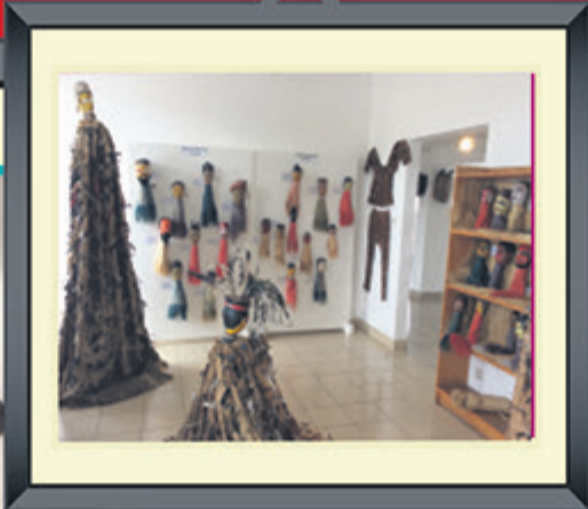
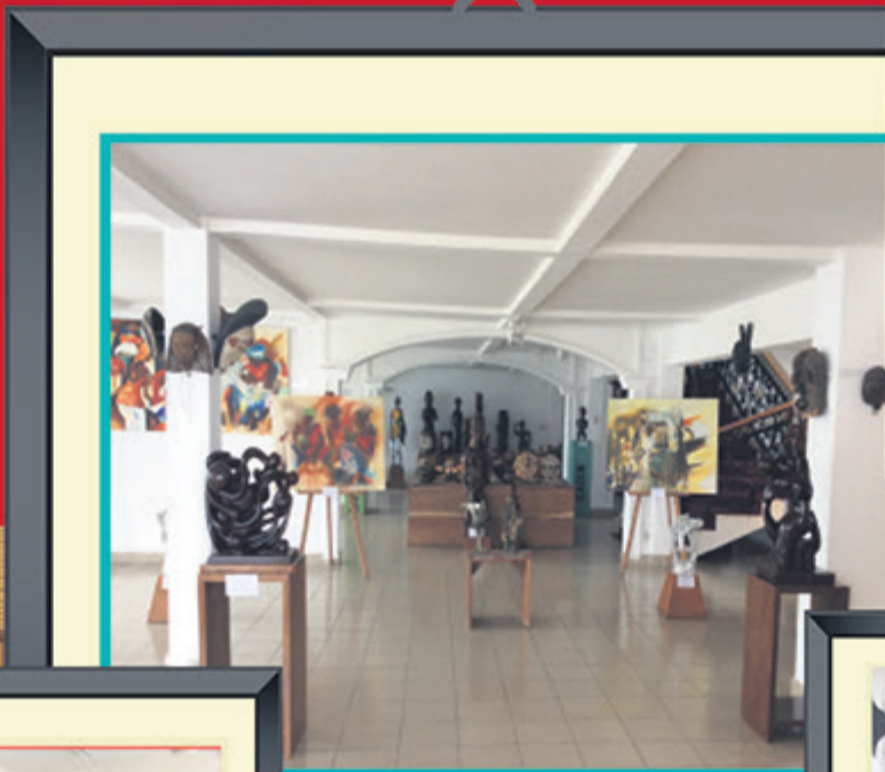
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

SESSION CRIMINELLE

Le capitaine « Morgan » et l'adjudant-chef « Alino » devant la barre

Le procès du capitaine de police Romuald Manounou « Morgan » s'ouvre ce 19 août devant la Cour criminelle de Brazzaville, alors que celui de l'adjudant-chef Alain Kanga alias Alino, de l'adjudant Severin Brice Eyaba alias Patou Casis, et autres interviendra le 26 août prochain. Les deux affaires sont inscrites à l'ordre du jour de la session criminelle ouverte le 7 août dernier.

Ecroué à la Maison d'arrêt, depuis le 9 septembre 2022, par le 11e cabinet d'instruction près le tribunal de Grande instance de Brazzaville, l'ancien commandant du Groupe de répression du banditisme, le capitaine Romuald Manounou dit Morgan, va devoir répondre des charges qui pèsent sur lui. Il est, en effet, poursuivi par le ministère public ainsi que Jodel Podal Ontsou et autres pour association des malfaiteurs et abus de pouvoir. Cité dans les vidéos circulant sur les réseaux sociaux dans le cadre de l'enquête lancée par la police suite au braquage sanglant de "Mère Alice", le capitaine Morgan avait été suspendu de ses fonctions le 25 août 2022. Entendu par la commission d'enquête, il avait été innocenté le 1er septembre de la même année, avant d'être inculpé par la justice après la nouvelle



Sept des huit personnes inculpées dans l'affaire « Mère Alice » /Adiac

interpellation de la Centrale d'intelligence et de documentation, ex-Direction générale de la surveillance du territoire. Sur les quatre griefs qui pesaient sur lui, deux semblent être abandonnés si l'on tient compte de la liste affichée

au tableau de la salle d'audience de la Cour d'appel de Brazzaville, notamment ceux de l'arrestation arbitraire et de l'extorsion de fonds.

Face aux juges le 26 août, l'adjudant-chef Mesmin Alain Kanga, Romaric Gra-

cia Akouba Bassoba et autres vont répondre pour association des malfaiteurs, vol qualifié, complicité de coups et blessures volontaires, détention illégale d'armes et munitions de guerre. Cela en rapport avec le braquage perpétré

dans la nuit du 8 au 9 août 2022, au n°79 de la rue Djoué, à Mougali, quatrième arrondissement de Brazzaville. Connu sous l'affaire « Mère Alice », ce braquage avait alimenté les débats dans presque tous les milieux jusqu'à remettre en cause le travail de certains agents de la force publique. Au total, huit individus avaient été interpellés en qualité de co-auteurs et complices, notamment Junior Prince Mangalala, l'adjudant-chef de police Alain Kanga, l'adjudant de police Severin Brice Eyaba alias Patou Casis, Romaric Bassoba Akouba, Didier Ekondi, Mistral Konga Ibombo, Didier Ehoude, et Jordan Judes Mbemba. Ils sont poursuivis par le ministère public et Alice Michelle Ogoode, épouse Soutelle, Nina Carine Ganaëlle Sayite et Stecia Audenarde Mpoutou Miabekouamio.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

Le scoutisme congolais intègre le mouvement mondial

L'adhésion du scoutisme congolais a été validée, le 9 août dernier, par l'Organisation mondiale du mouvement scout (OMMS). La reconnaissance de l'OMMS va permettre au mouvement des jeunes catholiques du pays de participer aux rencontres internationales dédiées à l'éducation et l'épanouissement social.

Le scoutisme congolais a été déclaré officiellement membre de l'OMMS, après trente années d'attente. Les scouts du Congo ont donc rejoint la famille de l'OMMS avec son réseau de 50 millions de membres actifs à travers le monde. Cette adhésion permettra aux scouts congolais de nouer des partenariats avec d'autres entités qui sont déjà membres de l'OMMS.

Pour le chef Joseph Mangouendé, l'adhésion de la République du Congo au sein de l'OMMS est le résultat de plusieurs années d'efforts fournis par les équipes dirigeantes du scoutisme congolais. Ce leader fait partie des membres d'un comité de pilotage qui a été formé en vue d'œuvrer pour l'adhésion du pays à cette organisation in-

dépendante à but non lucratif basée à Genève, en Suisse. « L'adhésion apportera de nouvelles dynamiques au sein du scoutisme congolais, parce que nous aurons maintenant accès à toutes les activités internationales en faveur des jeunes, des adultes et des formateurs », a déclaré Joseph Mangouendé, qui a conduit la délégation congolaise, du 1er au 12 août, à Séoul (Corée du Sud), pour prendre part au Jamboree, le plus important rassemblement des scouts du monde entier.

L'entrée au sein de l'instance mondiale du scoutisme va offrir aux Congolais la possibilité d'échanger avec les jeunes issus des horizons divers. Le rassemblement de Séoul a permis aux participants de discuter des problématiques



Les membres de la délégation congolaise en provenance de Séoul/Adiac

liées à l'épanouissement des jeunes, à la formation et au civisme. « Nous avons fait deux semaines en Corée du Sud, où il y a eu un brassage avec les autres pays du monde. Nous avons rencontré bien entendu les pays anglophones et aus-

si les francophones. Notre apport consiste à montrer aux autres ce que nous faisons au Congo », a confié le chef scout.

Les responsables du scoutisme congolais entendent capitaliser ce récent développement de leur mouve-

ment, en tentant de le redynamiser et de mobiliser de nouveaux adhérents. C'est ainsi qu'ils veulent jouer leur partition dans la lutte contre la délinquance et la violence sans cesse croissantes en milieu jeunes.

Fiacre Kombo

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Toutes les recrues interviendront dans les salles de classe

Selon le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, toutes les recrues de l'année 2023 vont servir dans les salles de classe en vue de combler le déficit en personnel enseignant.

Un recrutement du personnel du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, est prévu cette année. En attendant d'y arriver, le ministre Jean Luc Mouthou a averti. « Je tiens à dire à tous les candidats qui postuleront au recrutement à partir de cette année 2023 qu'ils vont tous servir dans les salles de classe », a-t-il fait savoir.

Depuis quelque temps déjà, les syndicats des enseignants ne cessent de fustiger, à tort ou à raison, le fait que certaines recrues dans le quota du ministère en charge de l'Enseignement n'auraient pas le profil. Ceux qui aspirent donc à être recrutés à la fonction publique dans le quota du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de



Le ministre parlant des nouvelles recrues 2023

l'Alphabétisation sont donc avertis de ce qu'ils seront obligatoirement utilisés comme

enseignants. C'est ainsi que le déficit en personnel enseignant, qui per-

sure, sera progressivement comblé. Le ministre Jean Luc Mouthou s'est réjoui de ce

que chaque année accorde un quota au département ministériel qu'il dirige. Une réalité qui permet d'atteindre l'objectif de développement durable 4 des Nations unies. Celui-ci appelle à réunir les conditions pour une éducation de qualité tout au long de la vie, à tous les âges. Cela implique, entre autres, de rapprocher l'école de la population avec un nombre suffisant d'enseignants. « Nous allons travailler davantage pour réduire le déficit en personnel enseignant », a indiqué le ministre. Les nouvelles recrues de cette année dans le quota du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire et secondaire et de l'Alphabétisation doivent se préparer à servir le pays dans le secteur de l'éducation.

Rominique Makaya

SCOLARISATION DES ENFANTS AUTOCHTONES

L'ONG Espace Opoko appelle au soutien

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des peuples autochtones, les responsables de l'ONG Espace Opoko ont sollicité le soutien de la société civile et des organisations internationales pour la scolarisation des enfants autochtones.

La conférence de presse animée par le chargé de la communication de l'ONG Espace Opoko, Alex Nzambi, en présence de la représentante de cette ONG, Vanessa Nzouba, et de la chargée des clubs Unesco, associations et ONG à la Commission nationale congolaise de l'Unesco, Hélène Nzoussi, a porté sur le thème de la journée, à savoir « Les jeunes autochtones comme agents de changement pour une libre autodétermination ». Pour l'animatrice de la conférence de presse, l'autodétermination est un concept qui nécessite beaucoup de réflexion et que les autochtones eux-mêmes ont du mal à comprendre.

C'est pourquoi au niveau de l'Espace Opoko, ils se sont dit que ce thème qui fait appel à ce qu'ils mènent sur le terrain comme actions mérite bien qu'ils fassent écho en lançant un appel à tous les Congolais qui sont sur place au pays tout comme à l'étranger de soutenir leur organisation, car leur ONG répond bien à ce thème. « Aujourd'hui, nous avons des étudiants autochtones que nous devons scolariser en octobre. En sus des étudiants, nous allons scolariser plus de cinq cents enfants autochtones, mais nous sommes confrontés aux difficultés des kits scolaires. D'où, nous lançons un appel à tout Congolais de nous soutenir; peu importe ce qu'il pourra

apporter; pourvu seulement que ça permette à ces enfants d'aller à l'école », a signifié le chargé de la communication de l'Espace Opoko.

Ces enfants autochtones, a poursuivi Alex Nzambi, ils les ont identifiés dans le district D'Ibounga sur l'axe Mombélé et dans le département de la Lékoumou. Par contre, au niveau de l'université, ils ont des étudiants des différents départements et c'est l'ensemble de toutes ces zones qui fait un total de plus de cinq cents enfants autochtones. Mais présentement l'ONG évolue dans la Sangha et dans la Lékoumou, a-t-il précisé. « Lentement et sûrement, nous avançons dans d'autres départements pour scolariser des enfants autochtones et faire d'eux des vrais vecteurs et des vrais modèles dans le secteur de l'éducation afin que ces enfants inspirent d'autres enfants autochtones. Nous avons déposé des demandes de soutien à tous les niveaux même au sein des organisations internationales mais, jusqu'à ce jour, nous n'avons jamais eu de suite. On espère qu'ils sont en train d'étudier le dossier et qu'ils vont nous faire appel d'ici peu de temps, parce que nous sommes une organisation qui parle avec des preuves palpables sur le terrain », a-t-il martelé.



L'assistance lors de la conférence de presse/DR

Une cohésion des peuples à l'Université Marien-Ngouabi

Habib Ombi, l'un des étudiants autochtones se réjouit du fait qu'en sa qualité d'autochtone, il ne subit pas la discrimination à l'université Marien-Ngouabi et invite les autres enfants autochtones à s'appliquer. « Il y a un grand changement par rapport à ma vie d'avant et celle d'aujourd'hui. Même à la faculté, il n'y a pas de discrimination entre les bantous et l'autochtone que je suis. J'invite mes frères autochtones à abandonner les choses anciennes pour s'adapter aux choses nouvelles afin de développer notre com-

munauté autochtone. J'invite aussi les gens de bonne volonté à soutenir mes frères et sœurs autochtones à obtenir des kits scolaires pour la rentrée scolaire prochaine. Ils ont besoin de ces fournitures scolaires », a-t-il dit. Le même appel a été lancé par la représentante de l'ONG Espace Opoko, Vanessa Nzouba : « Certes notre ONG connaît des avancées significatives, toutefois nous accusons quelques difficultés par manque de soutien. Nous nous débrouillons avec les moyens de bord, ce n'est pas suffisant. Voilà pourquoi nous lançons un appel aux acteurs de la société civile, aux insti-

tutions et citoyens congolais de bonne volonté de nous venir en aide afin que nous puissions bien prendre en charge la scolarisation des enfants autochtones. Déjà à la date d'aujourd'hui, nous avons un total de sept étudiants que nous gérons. »

Notons que le projet d'éducation scolaire des peuples autochtones a commencé en 2012 avec le lancement de cette ONG. Et depuis lors, l'ONG a déjà enregistré sept étudiants, notamment Paul Makita Ensfa ; Habib Ombi, FSE ; Divine Gaston Mabilia, Flash ; Chilca Taman Mougouomo, Flash ; Idris Saya, Ensfa ; Stévie Akouala, Sciences-économiques.

Bruno Okokana

TRANSPORT AÉRIEN

Air France prolonge la suspension de ses vols vers le Mali et le Burkina Faso

La compagnie aérienne française a prolongé jusqu'au 18 août inclus, la suspension de ses vols vers Bamako et Ouagadougou.

Air France avait annoncé lundi une suspension de ses vols à destination du Mali et du Burkina Faso jusqu'à vendredi inclus, peu après la fermeture de l'espace aérien du Niger voisin. Une décision qui a contraint de nombreuses compagnies aériennes, dont Air France, à dérouter, voire annuler des vols est un véritable casse-tête. La fermeture de l'espace aérien nigérien contraint les compagnies à effectuer de larges détours pour rallier l'Europe, allongeant les temps de vols.

Air France dit être « en lien avec les autorités françaises » pour suivre « en permanence l'évolution de la situation géopolitique des territoires desservis et survolés par ses appareils » et rappelle que la sécurité de ses clients et de ses équipages est sa priorité absolue. Cette fermeture s'ajoute à une bande d'espace aérien africain confrontée à des perturbations géopolitiques, notamment en Libye et au Soudan, certains vols devant faire des détours pouvant aller jusqu'à 1000 kilomètres (620 miles).

Un nouveau coup dur pour la compagnie française qui reste le principal opérateur entre l'Europe et l'Afrique avec 33 destinations et plus de 3 millions de passagers par an (hors Afrique du Nord). Au total, plus de la moitié de l'espace aérien sahélien se retrouve ainsi interdit aux vols commerciaux, ce qui oblige les compagnies à passer soit par la route de la mer Rouge à l'Est, soit par celle de l'Afrique du l'Ouest et du Maroc, au prix de délais et de surcoûts.

Noël Ndong

LIBYE

Deux groupes armés s'affrontent à Tripoli

Deux milices s'affrontent depuis le 14 août dans les banlieues Est et Sud de Tripoli. Le dernier bilan fait état de 27 morts et d'une centaine de blessés, selon le Centre de médecine d'urgence (CMU).

Les combats opposent deux groupes : l'un, baptisé Brigade 444, dépendant du ministère de la Défense. L'autre, Force al-Radaa, est une milice puissante qui s'est arrogée des pouvoirs de police dans le centre et l'est de Tripoli. À l'origine des affrontements : l'interpellation, lundi soir, du chef de la Brigade 444 par la Force al-Radaa dans un secteur contrôlé par cette milice.

S'en est suivi un déploiement de pick-up et véhicules blindés puis des tirs à l'arme lourde jusqu'à proximité de l'aéroport de Mitiga et de l'université de Tripoli. Les vols et les cours à l'université ont été suspendus. Les tentatives de médiation menées mardi se sont avérées infructueuses. Plusieurs chancelleries appellent à la fin des hostilités.

La mission des Nations unies en Libye appelle à une « désescalade » et au dialogue. Le ministère de la Santé a lancé un appel au don de sang. Le Croissant-Rouge libyen et les secours ont évacué des dizaines de familles qui se trouvaient dans les zones de combat.

Yvette Reine Nzaba

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Kimbembé Marrion Perciano Dieudonné.

Je désire être appelé désormais Carter Kimbembé Marrion

Perciano Dieudonné.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

SÉCURITÉ MONDIALE

L'armée chinoise se dit toujours engagée à maintenir la paix

Le conseiller d'Etat et ministre chinois de la Défense nationale, Li Shangfu, a déclaré mardi que les forces armées chinoises restaient inébranlables dans la sauvegarde de la paix mondiale lors de la 11e Conférence de Moscou sur la sécurité internationale.

Li Shangfu a affirmé que la Chine était prête à renforcer la confiance mutuelle stratégique en matière de sécurité militaire et de coopération sur de multiples fronts, et à construire conjointement des plates-formes de coopération en matière de sécurité avec les forces militaires d'autres pays afin de mieux sauvegarder la sécurité mondiale.

Il a rappelé que l'Initiative pour la sécurité mondiale proposée par le président chinois Xi Jinping préconise une sécurité commune, globale, coopérative et durable. Elle promeut une nouvelle voie en matière de sécurité qui privilégie le dialogue plutôt que la confrontation, le partenariat plutôt que l'alliance, et le gagnant-gagnant plutôt que la somme nulle, ce à quoi la communauté

internationale s'est vivement ralliée.

Le conseiller d'Etat et ministre chinois de la Défense nationale a souligné que la question de Taiwan est une affaire intérieure chinoise qui interdit toute ingérence extérieure, et que la réunification de la Chine est inévitable. Jouer avec le feu sur la question de Taiwan et tenter de « contenir la Chine avec Taiwan » est voué à l'échec.

En marge de la conférence, il a procédé à un échange de vues avec son homologue russe Sergueï Choïgou sur les relations et la coopération militaires bilatérales et a tenu des réunions avec les chefs des départements de la défense et des forces armées de l'Iran, de l'Arabie saoudite, du Kazakhstan, du Vietnam, entre autres.

Niger

Le CNSP rejette les propos du président ivoirien et rappelle son ambassadeur à Abidjan

Le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP) et le gouvernement de transition du Niger ont exprimé leur « rejet total des propos tenus par le président ivoirien, Alassane Ouattara qui vont au-delà de la position commune de l'organisation sous-régionale, et décidé du rappel de l'ambassadeur du Niger à Abidjan pour consultation », selon un communiqué lu par le porte-parole du CNSP, le colonel-major Amadou Abdourahame.

Pour rappel, après la prise du pouvoir le 26 juillet par le CNSP, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a adopté une série de sanctions contre le Niger et demandé le rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays, sous peine d'utiliser la force. D'après le même communiqué, le CNSP et le gouvernement de transition du Niger ont suivi « avec étonnement et stupéfac-

tion les propos exagérément menaçants d'Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, relayant et prenant pour son compte, avec une agressivité notoire, les conclusions du Sommet extraordinaire de la Cédéao du 10 août 2023 concernant les mesures et sanctions à l'encontre du Niger et de son peuple ».

SOUDAN

Réouverture de l'espace aérien dans le secteur oriental

L'autorité de l'aviation civile du Soudan a rouvert l'espace aérien dans le secteur oriental du pays à compter du 16 août, a indiqué mardi un communiqué de l'aéroport international de Khartoum. Le communiqué précise que l'autorité a annoncé le lancement d'un centre de navigation aérienne alternatif dans la ville de Port-Soudan, dans l'est du pays.

L'espace aérien du Soudan est fermé depuis le début des affrontements entre les Forces armées soudanaises et le groupe paramilitaire des Forces de soutien rapide (RSF) à la mi-avril, les systèmes de navigation aérienne de l'aéroport international de Khartoum ayant été affectés par le conflit entre les deux factions.

Depuis lors, l'aéroport international de Khar-

toum est hors service. Pour évacuer le pays, des diplomates et des ressortissants étrangers ont utilisé un petit aéroport affilié à la base militaire aérienne Wadi Seidna dans la ville d'Omdurman, au nord-ouest de la capitale Khartoum.

D'autres pays ont utilisé l'aéroport international de Port-Soudan, dans l'Etat de la mer Rouge, à plus de 800 km à l'est de Khartoum.

Depuis le 15 avril, le Soudan est le théâtre d'affrontements meurtriers entre les forces armées du pays et les forces paramilitaires à Khartoum et dans d'autres régions, qui ont fait au moins 3.000 morts et plus de 6.000 blessés, selon les chiffres publiés par le ministère soudanais de la Santé.

Xinhua

DIALOGUE AU KENYA

Le peuple espère la sortie du pays de l'impasse politique

La population et les partenaires du pays attendent impatiemment les conclusions des pourparlers entamés la semaine dernière entre l'opposition et le gouvernement suite aux appels qui se sont multipliés sur place et dans la communauté internationale, demandant aux deux parties de trouver un compromis aux brouilles qui les opposent. Des discussions qui visent à sortir de l'impasse politique qui obscurcit l'horizon économique du Kenya, un Etat d'Afrique de l'Est secoué depuis mars par plusieurs manifestations meurtrières contre la hausse du coût de la vie.

Un an après son élection à la présidence du Kenya, William Ruto fait face à un mécontentement croissant, accusé de renier ses promesses de campagne promettant d'aider les plus défavorisés. L'opposition l'accuse notamment d'aggraver les difficultés des Kényans qui combattent une inflation persistante - redescendue à +7,3% sur un an en juillet dernier.

Après avoir supprimé des subventions sur les carburants et les produits alimentaires, l'actuel chef de l'Etat a promulgué, fin juin, une loi de finances pour 2023-2024, qui augmente certaines taxes - comme un doublement de la TVA sur les carburants. Il en a créé d'autres, dont un impopulaire prélèvement de 1,5% sur les salaires pour financer un programme de logement à bas prix.

Outre les accusations portées contre le régime, les partisans du chef de l'opposition, Raila Odinga, battu

pour la cinquième fois l'année dernière dans sa quête de la magistrature suprême, demandent aussi un audit des résultats de la présidentielle, la plus serrée de l'histoire du Kenya (50,49% contre 48,85%).

Même si aucun calendrier n'a été fixé pour les discussions en cours, dont le contenu même est source de différends, tout le monde souhaite qu'elles débouchent sur des résultats satisfaisants pour permettre au pays de renouer avec la paix. Cela s'avère nécessaire pour arrêter les manifestations d'Azimio, la coalition d'opposition que dirige Raila Odinga. Celles-ci se sont déjà soldées par la mort d'au moins 20 personnes, selon les autorités. Un chiffre largement sous-estimé par les organisations de défense des droits de l'homme et l'opposition, qui affirment qu'au moins une cinquantaine de personnes ont été tuées par une brutale répression policière.

En dépit des revendications suscitées, le président William Ruto n'a cessé de marteler que « la politique menée par son gouvernement est nécessaire pour rendre des marges de manœuvre au pays », confronté à d'importants défis économiques. Il s'agit, entre autres, de l'inflation qui le frappe depuis des mois et à laquelle s'ajoute une dette publique de 65 milliards d'euros, soit environ 67% du PIB, dont le remboursement devient de plus en plus coûteux avec la dépréciation continue du shilling, la monnaie locale.

Les divergences persistent sur la situation économique du pays

« La faiblesse de la monnaie a un impact négatif sur la dette publique et je pense qu'elle va encore se déprécier », souligne Churchill Ogutu, économiste pour la société d'investissement IC Group. Du fait de cette situation, la croissance du Kenya, locomotive écono-

mique de l'Afrique de l'Est a plafonné à 4,8% en 2022, bien loin des 7,6% atteints en 2021.

Eugene Wamalwa, membre de la délégation de l'opposition se dit optimiste sur l'issue des négociations. « Nous attendions ce jour avec impatience et espérons vivement que ces pourparlers débloquent l'impasse », a-t-il déclaré, ajoutant que le Kenya « mérite la paix et non la paralysie », et va débattre de la hausse du coût de la vie ainsi que de réformes électorales. « Nous voulons que tous les Kényans comprennent que s'engager dans un dialogue honnête n'équivaut pas à une reddition ou à de la lâcheté », a relevé Azimio dans un communiqué.

Raila Odinga s'est dit, quant à lui, prêt à redescendre dans la rue si les demandes de l'opposition n'étaient pas satisfaites. « S'il n'y a pas d'accord après 30 jours, les Kényans adopteront

une ligne de conduite différente », a-t-il prévenu. Agé de 78 ans, ce vétéran de l'opposition, a également balayé les rumeurs affirmant qu'il cherche un accord de partage du pouvoir, hypothèse catégoriquement exclue par le gouvernement.

Du côté de la délégation gouvernementale, le chef de la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale, Kimani Ichung'wah, a exclu toute discussion sur la situation économique. « Nous les écouterons sur tout sauf sur le coût de la vie. Le président y travaille déjà », a-t-il laissé entendre.

Une précédente tentative de dialogue en mai-juin avait échoué, entraînant une reprise des manifestations début juillet. Les présentes discussions se tiennent grâce à la « facilitation » de l'ancien président nigérian, Olusegun Obasanjo ; Azimio et le gouvernement avaient convenu de former un comité de dix membres, avec une représentation égale.

Nestor N'Gampoula

COUP D'ÉTAT AU NIGER

Une réunion des chefs d'état-major de la Cédéao prévue au Ghana

Les chefs d'état-major de la Cédéao se réuniront, du 17 au 18 août, au Ghana pour évoquer une possible intervention armée au Niger.

Initialement prévue le 12 août, la réunion avait été repoussée et se déroulera finalement jeudi et vendredi à Accra, la capitale ghanéenne. Elle se tiendra une semaine après la décision de l'organisation de déployer une « force en attente » afin de rétablir dans ses fonctions Mohamed Bazoum, renversé par le coup d'Etat militaire le 26 juillet dernier. Au cours d'un entretien téléphonique, le président russe Vladimir Poutine et son homologue malien Assimi Goïta ont souligné « l'importance de régler la situation » au Niger, « uniquement par des moyens pacifiques politico-diplomatiques ». Le Mali, pays voisin du Niger, avait

très rapidement affiché sa solidarité avec les militaires au pouvoir à Niamey.

Ces derniers ont haussé le ton face à la menace d'une intervention armée. Ils ont rappelé l'ambassadeur du Niger à Abidjan pour « consultation », après des propos du président ivoirien Alassane Ouattara qui a fait, selon eux, « l'apologie de l'action armée » contre leur pays.

Le Premier ministre en visite au Tchad

Le nouveau chef du gouvernement formé à l'issue du coup d'Etat au Niger, Ali Mahaman Lamine Zeine, s'est rendu mardi au Tchad, où il a

été reçu par le président de transition, Mahamat Idriss Deby Itno. « Nous sommes porteurs d'un message du chef de l'Etat nigérian, le général Tiani, qui exprime sa solidarité et sa fraternité, et qui me demande de renouveler ce sentiment de bon voisinage et de bonne fraternité entre le Tchad et le Niger. Nous sommes dans un processus de transition, nous avons expliqué les tenants et les aboutissants, et réitéré notre disponibilité à rester ouvert et échanger avec toutes les parties, mais avons insisté sur l'indépendance de notre pays », a déclaré Ali Mahaman Lamine après sa rencontre avec le président tchadien.

Signalons que le Tchad, importante puissance militaire africaine et pays voisin du Niger, qui n'est pas

membre de la Cédéao, ne participera pas à l'intervention militaire.

« Non, le Tchad n'interviendra jamais militairement, pour beaucoup de raisons. Notre président a été désigné par ses frères de la Cédéao pour rapprocher le président Bazoum et les putschistes, et il y est allé, évidemment, et nous avons toujours prôné le dialogue entre eux. Le Tchad n'a jamais cherché à aller intervenir au Niger et nous n'interviendrons jamais par la voie militaire. Nous privilégions le dialogue. Que la stabilité revienne au Niger; que les Nigériens eux-mêmes sentent que le danger est imminent, et c'est à eux de trouver le problème. Le Tchad est un facilitateur », avait déclaré Daoud Yaya Brahim, ministre tchadien des armées.

Yvette Reine Nzaba

OMS Premier sommet mondial sur la médecine traditionnelle

Le premier sommet mondial de l'OMS sur la médecine traditionnelle aura lieu les 17 et 18 août 2023 à Gandhinagar, Gujarat en Inde, a annoncé un communiqué.

Ce sommet sera organisé conjointement par l'Organisation mondiale de la santé et le gouvernement indien, qui assure la présidence du G20 en 2023. Il vise à mobiliser l'engagement politique et l'action fondée sur des données probantes en faveur de la médecine traditionnelle qui constitue le premier passage pour des millions de personnes dans le monde pour répondre à leurs besoins en matière de santé et de bien-être. Il s'agira d'une plate-forme permettant à l'ensemble des parties prenantes, y compris les agents de la médecine traditionnelle, les utilisateurs et les communautés, les décideurs nationaux, les organisations internationales, le milieu universitaire, le secteur privé et les organisations de la société civile, de partager les meilleures pratiques et les bases factuelles, les données et innovations révolutionnaires sur la contribution de la médecine traditionnelle à la santé et au



Un tradipraticien d'Afrique/DR

développement durable. Pendant des siècles, la médecine traditionnelle et complémentaire a été une ressource intégrale pour la santé dans les ménages et les communautés. C'est aux frontières de la médecine et de la science qu'elle a jeté les bases des textes mé-

dicaux conventionnels. Environ 40 % des produits pharmaceutiques sont désormais à base d'un produit naturel, et les médicaments phares proviennent de la médecine traditionnelle, y compris l'aspirine, l'artémisinine et les traitements contre le cancer

de l'enfant. À l'heure actuelle, 170 États membres ont fait un rapport à l'OMS sur l'utilisation

de la médecine traditionnelle et ont demandé des bases factuelles et des données afin d'éclairer les politiques, les normes et la réglementation en vue de son utilisation sûre, rentable et équitable. En réponse à cet intérêt et à cette demande accrue au niveau

mondial, l'OMS, avec le soutien du gouvernement indien, a créé en mars 2022 le centre mondial OMS pour la médecine traditionnelle en tant que centre de connaissances dont le but est de mobiliser la sagesse ancienne et la science moderne en faveur de la santé et du bien-être des populations et de la planète.

Les activités du centre concernent essentiellement le partenariat, les bases factuelles, les données, la biodiversité et l'innovation afin d'optimiser la contribution de la médecine traditionnelle à la santé mondiale, à la couverture sanitaire universelle et au développement durable. Par ailleurs, le Centre est guidé par le respect des patrimoines, des ressources et des droits locaux. Un groupe d'experts interrégional fournira des conseils sur le thème du Sommet, le format, les sujets et les questions à aborder. Toutes les mises à jour seront publiées ici et sur les prochaines pages Web du premier Sommet mondial de l'OMS sur la médecine traditionnelle.

Noël Ndong

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessa
Brazzaville - République du Congo



COOPÉRATION

Échange entre Sama Lukonde et Nishimura Yasutoshi

Le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde a reçu, le 10 août, à la Primature à Kinshasa une délégation venue du Japon, avec à sa tête, Nishimura Yasutoshi, ministre japonais de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, accompagnée de l'ambassadeur du Japon en République démocratique du Congo (RDC), Minami Hiro.

La délégation japonaise est venue rassurer le chef du gouvernement congolais de l'accompagnement du pays du soleil levant au développement du secteur minier et économique en RDC. Au sortir de l'audience, Nishimura Yasutoshi a expliqué à la presse la quintessence et l'importance de sa rencontre avec le Premier ministre congolais. « La République démocratique du Congo est très riche en ressources naturelles. Vous avez également une population de près de 100 millions d'habitants. Vous avez un fort potentiel de croissance. Et le Japon souhaite renforcer la coopération entre les deux pays. L'an dernier, nous avons accueilli au Japon la ministre des Mines, Antoinette Sama, afin d'élargir notre champ de coopération dans le domaine minier. Nous avons signé une déclaration conjointe et, ensuite, nous avons aussi



organisé une conférence minière au Japon. C'est dans ce contexte que je suis ici aujourd'hui en vue d'élargir

davantage notre coopération. La Jacmec et le ministère congolais des Mines ont signé un accord afin de promouvoir

davantage leur coopération », a fait savoir le membre du gouvernement japonais. Et le ministre Nishimura Yasutoshi

a ajouté : « Avec le Premier ministre Sama Lukonde, nous nous sommes mis d'accord aussi pour élargir notre coopération. L'étape suivante serait d'envoyer une mission conjointe public-privé japonaise dans votre pays dans moins d'un an. Ainsi, nous avons déjà eu de coopération sur les minerais tels que le cuivre et le lithium. Et notamment sur l'exploration, nous nous sommes mis d'accord également avec le Premier ministre. Le Japon souhaite apporter des contributions dans des domaines larges tels que les investissements, la formation, le transfert technologique et la construction des chaînes d'approvisionnement, les infrastructures. Je souhaite aussi construire une relation gagnant-gagnant avec la République démocratique du Congo ».

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CONFÉRENCE

Le Lualaba, « capitale du béton » du 6 au 9 septembre prochain

Après six éditions réussies depuis sa création, l'Expo-béton 2023 s'invite prochainement dans le Lualaba, la capitale mondiale du cobalt. Ce grand salon du développement des villes se présente aujourd'hui comme l'un des plus grands rendez-vous du développement en République démocratique du Congo (RDC). Fidèle à sa devise, son initiateur et président du comité d'organisation, Jean Bamanisa, a confirmé la tenue de la septième édition dans l'hémicycle de l'Assemblée provinciale du Lualaba à Kolwezi. A 21 jours de l'événement, l'heure est déjà aux derniers réglages.

Il s'agit d'un événement majeur qui se passe dans l'une des provinces les plus riches de la RDC. Issu du démembrement de l'ex-Katanga, le Lualaba a hérité d'au moins 75 % des gisements de la province. Mieux, il est reconnu internationalement comme la capitale du cobalt. En effet, 60 % de ce minerai produit à l'échelle mondiale vient des terres du Lualaba. Alors que vient faire le béton dans une province à vocation minière (NDLR. 80 % des exportations sont constituées du cuivre et du cobalt). La première indication est révélée par l'initiateur lui-même, l'honorable Jean Bamanisa. « C'est d'abord le fruit d'une demande des participants et des autorités du pays », a-t-il dit. Le principe de la rencontre est de susciter une véritable synergie dans les efforts de développement des provinces congolaises. « Nous voulons donner des outils pour que les gouvernants, opérateurs économiques et société civile puissent avoir des instruments d'aménagement des villes », a ajouté Jean Bamanisa.

Le Lualaba s'y prête bien, avec le boom immobilier ac-



La ville de Kolwezi, Chef lieu de la Province du Lualaba

tuel et les investissements massifs, principalement dans le secteur minier. Ici, nous voyons tout naturellement le cobalt identifié comme un minerai stratégique dans le cadre de la transition énergétique mondiale. Toutefois, pour la septième édition en préparation, un débat très enflammé s'annonce sur le corridor sud de la RDC - SADC. A l'origine, sa création dans les années 1996 par le ministère sud-africain des Transports et celui du Commerce a eu pour but principal de répondre au

besoin du cadre macro-économique du pays. Au fil du temps, plusieurs protocoles d'accords ont été signés entre le gouvernement RD-congolais et les pays voisins sous forme de coopération économique pour le développement des secteurs-clés du Corridor Sud. Aujourd'hui, la RDC en fait un élément-clé de son intégration économique. Le pays veut jouer le rôle de locomotive dans la mise en place d'une coordination ou autorité du corridor sud entre la République d'Angola, la

République de Zambie, la République Unie de Tanzanie, la République de Namibie, la République de Botswana, le Zimbabwe, la Mozambique et l'Afrique du Sud.

Ce défi majeur pour la RDC devra être relevé dès cette prochaine édition. En effet, l'Expo béton RDC 2023 en fait même un point majeur dans ses réflexions. Il s'agit de poser le cadre pour pousser les promoteurs, les législateurs et les décideurs des pays membres du Corridor Sud à transformer cette partie du

continent en une zone profitable à tous. On parle concrètement de mettre en place une structure multimodale et un corridor régional de développement. Par ailleurs, il est impérieux par la suite d'en faciliter la fiabilisation.

Comme pour les éditions passées, le programme prévoit des conférences-débats, des ateliers, des présentations et bien entendu du networking. La rédaction des recommandations est également un des moments importants pour baliser l'avenir (procédure du développement du Corridor Sud, programme d'aménagement urbain des villes principales en fonction des besoins du Corridor Sud, identification des projets intégratrices dans la sous-région, etc.). Quant à la participation, plusieurs délégations sont attendues à cet événement. Outre les décideurs politiques des pays impliqués, il y a aussi les entreprises, les institutions publiques, le secteur privé et tant d'autres. On signale la participation du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, et du vice-Premier ministre et ministre de l'Économie, Vital Kamerhe. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomua

PRÉSENCE DES REBELLES DU M23 À L'EST

Les Congolais des territoires occupés expriment leur ras-le-bol

C'est un État de non droit que les terroristes du M23 tendent à installer dans les zones qu'ils ont occupées depuis octobre 2021.

Occupant des larges portions dans les territoires de Rutshuru, Nyiragongo et Masisi, ces rebelles y ont imposé leur loi en mettant en place des administrations parallèles illégales et prélevant des taxes ainsi que des droits de douane. Astreints à se soumettre aux caprices de ces nouveaux conquérants, les habitants de ces contrées sont constamment victimes des arrestations arbitraires et à des exécutions extrajudiciaires. Les quelques initiatives prises tel que le recours à la force régionale de l'EAC n'a pas produit des résultats escomptés. Les populations de Rutshuru, Nyiragongo et Masisi dont 60% se sont réfugiées dans les territoires avoisinants, notamment à Goma, Sake et Nyiragongo, ont exprimé leur ras-le-bol via leurs sociétés civiles. Ces dernières appellent le gouvernement congolais à restaurer la paix dans cette partie du pays. Les affrontements récurrents entre les miliciens résistants

Wazalendo "patriotes" et les rebelles du M23 tardent à faire bouger les lignes au front. Le M23 demeure toujours présent sur le terrain et refuse de se retirer des territoires conquis. Alors que les forces armées observent le cessez-le-feu, ces terroristes du M23 continuent dans leur avancée, endeuillant régulièrement la population soumise aux viols, vols, pillages, assassinats et profanations de ses us et coutumes. Cette situation perdue et commence à agacer les forces vives de ce coin du pays qui ne s'expliquent pas le mutisme affiché par le gouvernement pour bouter dehors les rebelles du M23. « Nous nous posons la question de savoir pourquoi le gouvernement ne lance pas la contre-offensive alors que dans les théories militaires la meilleure défense, c'est d'attaquer l'ennemi. Pourquoi le gouvernement croise les bras face à la misère que traverse la population », s'est plaint le président de la société



Des déplacés fuyant les affrontements entre les FARDC et les rebelles du M23

civile de la chefferie de Bashali. Cet acteur est le porte-voix de ses compatriotes de Rutshuru et Masisi aujourd'hui abandonnés à leur

triste sort, soumis à des travaux forcés, rançons et aux efforts de guerre. L'appel est donc lancé aux autorités du pays pour libérer ces

Congolais du joug leur imposé par la horde rwandaise via la rébellion du M23.

Alain Diasso

IXES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Le chef de l'État reçoit les athlètes congolais médaillés

Après leur participation aux IXes Jeux de la Francophonie, les athlètes congolais ont été reçus, le 15 août, autour d'un dîner par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Avec une participation de trois cent soixante et un athlètes et quarante artistes alignés, la République démocratique du Congo (RDC) a récolté trente-neuf médailles dont cinq en or, onze en argent et vingt-trois en bronze et s'est hissée à la neuvième place au classement général. Ce qui constitue une première pour le pays. À travers cette réception dînatoire de ces sportifs et artistes, le chef de l'État a voulu les remercier et les féliciter pour l'honneur fait au pays avec une moisson abondante en dépit d'une préparation non efficiente. «*Vous avez fait la fierté du pays et vous nous donnez raison d'avoir construit les nouvelles infrastructures sportives*», leur a-t-il dit.

Au sujet des infrastructures sportives nouvellement construites, le président de la



Le président Félix Tshisekedi posant avec les athlètes congolais médaillés

République a annoncé qu'elles serviront désormais des lieux de stage et préparation des athlètes aux frais de l'État congolais. Pour promouvoir le sport congolais et mieux préparer les compétitions internationales, le président Félix

Tshisekedi a fait part de son souhait d'organiser chaque année à Kinshasa des «Jeux de la RDC.» Il a instruit le Premier ministre afin de débloquer des primes de mérite pour les médaillés et des primes de participation en faveur de tous les

compétiteurs congolais alignés. Dans son mot introductif, le ministre des sports et loisirs a remercié le président de la République pour sa détermination et son implication personnelle dans l'organisation des IXes Jeux de la Fran-

cophonie. «*Avec les nouvelles infrastructures répondant aux standards internationaux, la RDC peut organiser n'importe quelle compétition internationale* », a fait savoir le ministre François Kabulo.

Alain Diasso

FÉCOFA

Le Conor et les dirigeants des clubs s'opposent à la formule du championnat

La deuxième réunion de travail entre le Comité de normalisation (Conor) de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) et les dirigeants des clubs prévue le 10 août ne s'est pas tenue. Les dirigeants intérimaires de la Fécofa ne s'étaient pas présentés à la réunion, et les raisons de leur absence n'ont pas été communiquées. Cette rencontre devait aboutir à la l'harmonisation de la formule du championnat entre les parties prenantes. En effet, les deux parties ne s'accordent pas sur la refonte de la formule du championnat national de football telle que proposée par le Conor en premier lieu.

Nonobstant cette discorde entre les dirigeants des clubs et le Conor, deux clubs de la Ligue nationale de football et engagés en compétitions africaines interclubs, notamment le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi et l'AS Maniema Union de Kindu, apportent leur soutien à la formule proposée par le Conor de la Fécofa. Les deux clubs ont signifié leur position quasi commune à travers leurs communiqués respectifs rendus publics 24 heures après cette deuxième réunion de travail avortée entre le Conor et les dirigeants des clubs. Pour rappel, les dirigeants des clubs ont sollicité et obtenu du ministère des Sports une rencontre de clarification avec les dirigeants de la Fécofa qu'ils reprochent d'avoir élaboré une formule sans leur consentement.

Martin Engimo



Un match de la Ligue nationale de football

CHAMPIONNAT NATIONAL JUNIORS DE HANDBALL

Asoc et Étoile du Congo survolent la compétition

Les formations d'Asoc chez les dames et de l'Etoile du Congo chez les hommes ont remporté, au terme des matchs âprement disputés, le 14 août à Madingou, la 21^e édition du championnat national juniors de handball. Ces deux équipes se sont imposées durant toute la compétition en gagnant tous leurs matchs.

Les finales ayant opposé Asoc à US Renaissance pour les dames et Étoile du Congo à JSO du côté des hommes étaient dignes des matchs d'un championnat national. Qualifiés des derbys de Brazzaville, ces deux matchs ont émerveillé le public et suscité le suspense jusqu'au coup de sifflet final.

La finale des dames a permis au public qui a fait le déplacement du stade municipal de Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, d'assister à une rencontre atypique où les deux équipes ont donné toute leur énergie pour remporter, pour la première fois, le plus grand trophée du handball congolais dans la catégorie des juniors. Le spectacle et la détermination ont poussé les deux équipes à finir par la séance des tirs au but, chose rare. Le gabarit et la vivacité des filles de Renaissance n'ont pas empêché leur adversaire d'étaler son jeu, puisqu'à la mi-temps Asoc menait 12-10.

La deuxième partie qui était censée être la dernière n'a pas suffi pour départager les deux équipes, car après une nette domination d'Asoc, Renaissance a égalisé à la dernière minute, 25-25 partout. Les dix



Asoc championne du Congo en juniors dames/Adiac

minutes de prolongation n'ont pas eu d'effet sur le dénouement du match (28-28). C'est finalement l'ultime séance qui a départagé les deux équipes 4-3 en faveur d'Asoc. Elle a réussi ce pari en grande partie grâce aux exploits de ses gardiennes.

Etoile du Congo conserve son titre

Championne à Makoua, dans la Cuvette, lors de la 20^e édition, l'Etoile du Congo a réédité l'exploit à Madingou. Très

attendus, les jeunes Stelliens ont mis en difficulté la volonté de la jeunesse sportive de Ouenzé. Les deux équipes se sont donné coup pour coup jusqu'à la fin du match.

Cette opposition entre les deux sélections qui se connaissent bien depuis Brazzaville a tenu toutes ses promesses, 09-09 à la mi-temps. C'était un match ultra verrouillé dans la mesure où personne ne pourrait prédire la suite. C'est finalement à la dernière minute que l'Etoile du Congo a pris de l'avance,

23-22, score final.

Au classement général, Etoile du Congo chez les dames a occupé la troisième place, puisqu'elle a dominé US Rangers de Makoua en match de classement. Les garçons d'Asoc se sont contentés de la troisième place après avoir battu Academie.

Le président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Ayessa Ndinga Yengué, a apprécié la volonté des autorités dans la construction des infrastructures sportives dans

plusieurs localités du Congo. Il a, par ailleurs, déploré le manque d'accompagnement des fédérations. « Je suis très heureux de l'aboutissement de ce championnat qui a réuni près de huit cents personnes, malgré les difficultés. Nous devons faire vivre le handball sur toute l'étendue du territoire national, puisque le président de la République a investi dans la construction des installations sportives. Je lance un cri de cœur aux entreprises, parce que nous travaillons et nous avons besoin de leur accompagnement », a-t-il indiqué.

Cette 21^e édition du championnat national de Handball qui s'est déroulée du 4 au 14 août a immortalisé l'ancien président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Henri Joseph Parra. Elle a regroupé trente-cinq équipes issues de tous les départements du Congo, parmi lesquelles la Likouala qui a marqué son retour après plusieurs années d'absence. Comme à l'ouverture, la compétition a été clôturée par le préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou.

Rude Ngoma

63^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

L'AECF a célébré les festivités à Paris

En collaboration avec l'office de gestion des étudiants et stagiaires congolais (l'OGES), les étudiants congolais de France se sont retrouvés à Paris pour la fête nationale.

Bien que leurs festivités diffèrent de celles qui ont lieu au Congo, les membres de l'Association des étudiants congolais de France (AECF), présidée par Jessica Kelili, ont mis au menu des réjouissances de cette année «Gala Dipanda Ekolo na biso». Le 12 août et le 14 août, ils ont organisé un tournoi de football, de dzango, ludo et autres jeux ludiques au Parc de Sceaux pour terminer par une excursion sur la Seine.

En deux journées d'activités, la plus attendue a été la participation à la rencontre de la deuxième édition «To solola», moment privilégié des échanges entre étudiants et représentants des institutions congolaises dans la salle verte

de l'ambassade du Congo à Paris en France.

À cette occasion, en présence du ministre conseiller près l'ambassade du Congo en France, Jean Félix Mokiémo; Constantin Ebelebe, directeur de l'OGES, est revenu sur le rôle interactif entre les représentants de l'Etat congolais et les étudiants et stagiaires. Cet organisme étatique est censé mener des missions de la gestion administrative, sociale, financière et pédagogique des étudiants et stagiaires congolais sur le territoire de la circonscription de l'Europe occidentale, à savoir avec la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne.

De leur côté, les étudiants



Photo de groupe AECF, croisière sur la Seine, Paris, dimanche 13 août/DR

ont fait montre de leur vision d'unité et de solidarité, en vue d'être à l'écoute de la communauté estudiantine afin de pouvoir lui faciliter l'intégration à l'étranger et soucieux de bâtir l'avenir en commun. Depuis le 6 juin 2017, date de création de l'association, les membres mettent en avant

le fait qu'étudier à l'étranger n'a pas toujours été facile. Au sein de l'association, ils promeuvent la vie estudiantine, la solidarité et la fraternité entre les étudiants congolais en France, ainsi que l'aide à l'insertion académique et professionnelle de ces derniers. Cette rencontre a permis de

recréer une ambiance festive et patriotique à en croire les participants. « Nous avons exprimé notre fierté d'être Congolais et sommes prêts à étudier de manière convenable pour assurer à bon escient l'avenir de notre pays le moment venu », a confié la présidente de l'AECF.

Marie Alfred Ngoma



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du Lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Le CCE honore les enfants

Afin d'égayer les enfants le 15 août, jour de fête nationale, une foire des jeux a été organisée au Samu social de la ville océane sur l'initiative du Cercle culturel pour enfants (CCE).

Des jeux mis à la disposition des enfants au Samu social leur ont permis de développer leurs qualités individuelles, par exemple les jeux des cerceaux qui sont des moyens motivants et amusants de promouvoir les habiletés motrices globales comme la coordination, l'endurance, l'équilibre, la force, l'adresse, la promptitude. « *La Foire des jeux met en avant le jeu avec pour objectif de dire et prôner que jouer est une activité qui suscite l'envie et l'espoir pour le vivre ensemble. Un enfant qui n'aime jamais perdre, avec cette joie que procure l'ambiance des jeux, il comprend que dans le jeu, c'est tout à fait logique de perdre ou de gagner* », a dit Joël Nkounkou, directeur du CCE.

Tout au long de la journée, divers jeux ont été proposés aux enfants entrecoupés des concours de danse et de karaoké improvisés sous la supervision des animateurs du CCE. Dans la joie et la bonne humeur, les enfants du Samu social Pointe-Noire se sont



Les enfants jouant au jeu du cerceau «Adiac»

adonnés à cette activité récréative en compagnie des enfants du CCE qui se sont joints à eux.

Cette série des jeux constitue la première étape de la 2e édition de la foire des jeux qui sera désormais itinérante en investissant chaque année divers centres et lieux publics de la ville selon le vœu du CCE, la structure juvénile qui œuvre dans l'accompagnement des centres d'éducation et de rééducation de jeunes mineurs, des écoles dans l'organisation et l'animation des activités culturelles et jeux en plein air. Pour ce faire, Le CCE sollicite l'adhésion à cette initiative des partenaires voués dans la cause visant l'épanouissement de l'enfant de s'associer à cette initiative l'année prochaine lors de la fête de l'indépendance. Signalons que la Samu social a été créé en 2006 à la demande de la mairie de Pointe-Noire. Son objectif est de venir en aide à une population particulièrement vulnérable, notamment des enfants et jeunes en situation de rue.

Hervé Brice Mampouya

« La Foire des jeux met en avant le jeu avec pour objectif de dire et prôner que jouer est une activité qui suscite l'envie et l'espoir pour le vivre ensemble. Un enfant qui n'aime jamais perdre, avec cette joie que procure l'ambiance des jeux, il comprend que dans le jeu, c'est tout à fait logique de perdre ou de gagner »

EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POÉSIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la partie poétique je réside dans les mots étroits, des mots chevilles qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays m'appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennemis quand ne grandit pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Costeau sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Partir ailleurs pour Jean-Baptiste Bismarck-Sanku" (2013), de "Les Fragments sauvagades" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (italien-français) en 2015, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÉSIES DES CINQ CONTINENTS

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean Jacques BOUYA
Ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux

Noëly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

Édiivre

Sorel Eta

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

pub

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

L'Harmattan Congo-Brazzaville

Placide Moudouou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

PERENCO

Mise en service de la barge de formation itinérante

Baptisée la Barge training center « Jean-Robert Ippet-Letembet » en hommage à l'un des anciens cadres de Perenco, décédé en 2020, l'initiative permettra de former 600 Congolais aux métiers pétroliers et gaziers. La barge a été équipée de sorte que les apprenants se sentent comme sur une plateforme pétrolière moderne.

La compagnie franco-britannique peut former les équipes de sa filiale de la République du Congo et ses sous-traitants. Les installations pédagogiques et les formateurs sont transportés sur la barge pouvant accueillir jusqu'à quarante apprenants par jour, soit trente pour les formations de base et dix en formation spécifique. Cette barge de formation mobile dispose, à en croire l'initiateur, de la logistique indispensable à ce type d'exercice.

Inaugurant la barge itinérante le 8 août dernier à Pointe-Noire, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a salué la transition du groupe Perenco vers une vision plus intégrée de sa croissance. « La barge Jean-Robert Ippet-Letembet sera un outil précieux pour le développement des compétences du personnel congolais de Perenco;



Le ministre visitant la barge itinérante de Perenco/DR

elle ouvrira la voie à des collaborations formatrices pour le personnel de la Société nationale des pétroles du Congo et du ministère des Hydrocarbures, conformément aux accords établis », a-t-il ajouté.

Cette barge mobile, a pour-

suivi le ministre, offrira une opportunité aux collaborateurs d'acquérir de nouvelles compétences et de se perfectionner face aux enjeux technologiques et procéduraux en constante évolution. Les modules de formation sont assurés par une équipe composée des

collaborateurs expérimentés de Perenco et d'experts mandatés pour leurs compétences spécifiques. Les bénéficiaires découvriront les différents domaines liés aux sites pétroliers de Perenco, notamment la vie sur un chantier, l'hygiène, la sé-

curité, l'environnement, la maintenance (électricité, mécanique, instrumentation), la production et les opérations sur puits (work-over). Chaque métier dispose de son propre programme, élaboré en fonction des besoins particuliers de Perenco et qui est amené à évoluer selon les besoins de chaque site. D'après Perenco, la particularité de la barge de formation réside dans son caractère sur mesure, car les enseignements sont conçus en fonction des besoins réels des apprenants grâce à une évaluation continue sur la nouvelle plateforme numérique du groupe, le PeTra. Ils sont améliorés en permanence grâce à leurs retours et aux évolutions internes au sein du groupe. L'ensemble des contenus enseignés est applicable directement sur les sites Perenco.

Fiacre Kombo

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE KARATÉ

Le Congo absent pour la deuxième fois consécutive

Les trente-deux athlètes sélectionnés ne prendront plus part aux Championnats d'Afrique seniors, juniors et cadets de karaté prévus du 14 au 20 août à Casablanca, au Maroc. Les Diables rouges, qui devaient quitter le pays le 13 août, trainent encore à Brazzaville par manque de moyens financiers.

La situation dans laquelle se trouvent les karatékas congolais commence à prendre l'allure d'un feuilleton. Les athlètes se préparent mais ne savent pas s'ils vont participer à la compétition pour laquelle ils étaient invités à affûter leurs armes.

Le forfait pour la deuxième saison consécutive des Diables rouges aux championnats d'Afrique de karaté est une goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Le doute s'installe et l'avenir de la discipline prend un sacré coup. « Le ministère nous a dit qu'il n'y a pas d'argent alors qu'on nous avait accordé jusqu'à jeudi pour arriver au Maroc et participer à la compétition d'autant plus que les

autres jours étaient réservés aux stages. Ce n'est pas grave si nous manquons les examens, parce que les licences de nos entraîneurs sont encore valables. Mais je ne sais pas ce qu'on doit faire avec les enfants. Est-ce qu'ils seront prêts à répondre à notre convocation la saison prochaine ? Cette manière de faire risquerait de briser leur carrière », a expliqué Me Fiston Moussa Trebissé, directeur technique national par intérim et entraîneur national sélectionneur.

Le karaté congolais est l'une des rares disciplines qui a toujours ramené les médailles au pays. Lors de leur dernière participation aux championnats d'Afrique en



2021 en Egypte, les Congolais avaient glané une médaille d'argent et quatre médailles de bronze. La saison dernière, ils n'ont pas pu se rendre à Durban, en Afrique du sud, à cause des problèmes de trésorerie.

Ce forfait des trente-deux

Diables rouges seniors, juniors et cadets dans les deux versions qui se confirme n'aide pas au niveau de la performance. La sonnette d'alarme étant tirée, il va falloir trouver les solutions pour que le sport congolais se développe et que les ath-

lètes soient performants. En rappel, le Maroc accueille à la fois la 22e édition des championnats d'Afrique seniors, la 14e édition des championnats juniors et la 6e édition des championnats des cadets.

James Golden Eloué